

SERVICE CORRECTIONNEL CANADA

TRANSFORMONS DES VIES. PROTÉGEONS LES CANADIENS.

Examen qualitatif des facteurs de réceptivité propres aux participants aux programmes correctionnels ayant des symptômes de troubles mentaux, une déficience cognitive ou des troubles d'apprentissage

Les agents de programmes correctionnels sont conscients des facteurs de réceptivité des délinquants et font un effort concerté pour fournir des mesures d'adaptation, des outils et du soutien pour répondre à ces problèmes.

Pourquoi nous avons effectué cette étude

Une évaluation récente des programmes de réinsertion sociale du Service correctionnel du Canada a révélé que les délinquants présentant des facteurs de réceptivité attribuables à un problème de santé mentale, à un trouble cognitif, à un trouble d'apprentissage, à une lésion cérébrale ou faisant preuve d'anxiété ou d'hésitation (hommes seulement) affichaient les taux les plus faibles d'obtention de mesures d'adaptation pour les aider à participer aux programmes correctionnels. La présente étude vise à déterminer comment les agents de programmes correctionnels et les agents de programmes correctionnels pour Autochtones (APC et APCA) abordent les divers facteurs de réceptivité spécifiques qui peuvent nuire à la participation des délinquants aux programmes correctionnels.

Ce que nous avons fait

La présente étude a consisté en un examen thématique des dossiers provenant du Système de gestion des délinquant(e)s, une base de données administrative contenant les dossiers des délinquants. L'échantillon de l'étude comprenait 77 délinquants admis dans un établissement fédéral entre le 1^{er} juillet 2017 et le 31 mars 2020 qui ont participé à des programmes correctionnels d'intensité modérée. Pour être considérés comme des personnes ayant des besoins de réceptivité susceptibles d'avoir une incidence sur la participation au programme, les délinquants devaient avoir un indicateur d'un besoin en matière de réceptivité tel que déterminé par les responsables de la cotation des dossiers, et devaient avoir satisfait à au moins un des critères suivants : a) un besoin actif lié à des troubles d'apprentissage; b) un besoin actif lié à une déficience cognitive ou c) un besoin considéré comme « considérable » ou supérieur sur l'Échelle des besoins en santé mentale.

Ce que nous avons constaté

Il a été constaté que les APC et les APCA ont consigné les besoins en matière de réceptivité dans la section « Présence et participation » du rapport final du programme dans 100 % des cas examinés pour les programmes adaptés et dans la majorité (65,5 %) des cas examinés pour les programmes non adaptés, bien que les responsables de la cotation aient trouvé un facteur de réceptivité ailleurs dans les rapports de programme du délinquant dans les 34,5 % restants.

Les participants présentaient souvent de multiples facteurs de réceptivité qui, selon les APC et les APCA, nuisaient à leur participation au programme. Les facteurs de réceptivité ont été le plus souvent observés comme nuisant aux capacités des

participants à comprendre, à apprendre ou à mettre en pratique le contenu du programme. Ces facteurs ont également été enregistrés plus fréquemment chez les participants à un programme adapté que chez les participants à un programme non adapté.

Dans la majorité des cas, les APC et les APCA ont fourni diverses mesures d'adaptation, outils et soutiens pour répondre aux besoins de réceptivité, bien que les adaptations aient été plus fréquentes dans les volets des programmes adaptés. Les APC et APCA simplifiaient généralement les concepts et la matière du programme, incitaient les participants à utiliser les compétences du programme et travaillaient individuellement avec le participant pour revoir la matière ou achever le travail. Notamment, dans de nombreux cas, les participants ont pris l'initiative de traiter leurs facteurs de réceptivité en demandant un soutien et une aide supplémentaires.

Bien que cela ne soit pas systématiquement consigné, les APC et les APCA ont jugé que les adaptations du programme étaient efficaces pour traiter les facteurs de réceptivité des délinquants dans la majorité des cas où cette information était consignée.

Ce que cela signifie

Les résultats de cette étude prouvent que les APC et les APCA sont conscients des facteurs de réceptivité propres aux participants et font des efforts concertés pour gérer ces facteurs en utilisant différents outils, mesures d'adaptation et soutiens. Cependant, les facteurs de réceptivité n'étaient pas systématiquement consignés dans les dossiers administratifs des programmes non adaptés. Un soutien supplémentaire peut être nécessaire pour garantir que ces besoins sont correctement ciblés, gérés et signalés.

Pour de plus amples renseignements

Sheahan, C., Tanga, M., Wardrop, K. et R. Bah (2023). *Examen qualitatif des facteurs de réceptivité propres aux participants aux programmes correctionnels ayant des symptômes de troubles mentaux, une déficience cognitive ou des troubles d'apprentissage*. (Rapport de recherche R-441). Ottawa (Ontario) : Service correctionnel du Canada.

Pour obtenir le rapport complet en version PDF, veuillez en faire la demande à la [Direction de la recherche](#).

Vous pouvez également visiter la page des [Publications de recherche](#) pour une liste complète des rapports et sommaires de recherche.

